

Objet: Fête de la "Libération" / Limitation au carton de 6 à La Poste / L'Union du 15 avril
Date: samedi 18 avril 2020 à 16:43:22 heure d'été d'Europe centrale
De: Jacques DABERE
À: Jacques DABERE
Pièces jointes: image001.png, Libération - ex de lettre d'offre - J DABERE 18 AVR .pdf

Mesdames, Messieurs, Chers Clients,

Depuis mon mail général de samedi dernier, nous avons appris trois informations importantes qui demandent à être intégrées à votre tactique de réaction à la crise.

Première information.

Notre Président a annoncé que le confinement prendrait probablement fin le lundi 11 mai ; le détail de la mise en œuvre reste flou et doit être annoncé « bien avant le 11 mai », sans plus de précision : nul doute que rien n'est simple en la matière.

Cependant, il est indispensable d'exploiter cette opportunité ; sans aucun doute, dès que possible, nous serons nombreux à nous précipiter les uns chez les autres pour de chaleureuses retrouvailles !

Elles amèneront à un pic de consommation, en particulier de Champagne, le compagnon indispensable de tous les moments de joie et de partage.

Petit clin d'œil, le charbon de bois devrait lui aussi alors connaître le même succès que le papier toilette il y a quelques semaines...

Cependant, il ne s'agira que d'une réaction passagère, un feu de paille, car la réalité, sombre, s'imposera vite à tous : il faut donc impérativement s'y préparer au plus vite.

C'est pourquoi je vous invite, quelle que soit votre position en terme de hausse de tarif et de diffusion de celui-ci, à rebondir sur cette information en adressant dès la semaine prochaine à vos clients une offre spéciale « Libération » si vous ne l'avez pas déjà fait.

Deuxième information.

Il semble se confirmer que La Poste n'accepte plus actuellement les cartons de 12 bouteilles : seules les expéditions par le carton de 6 peuvent être effectuées.

Cette décision semble avoir été mise en place sans préavis et sans avoir fait l'objet d'une information large, à vérifier.

Je vous invite donc à la vérifier par vous-même auprès de votre interlocuteur habituel de La Poste.

De ce fait, le coût d'un envoi de 12 bouteilles explose : expédier 12 bouteilles revient à expédier 2 cartons de 6, au prix unitaire, tout compris, de 15,41 € HT / 18,49 € TTC.

Alors que le carton de 12 coûtait, tout compris, 19,34 € HT / 23,21 € TTC.

Expédier 12 bouteilles coûte désormais 30,82 € HT au lieu de 19,34 HT.

Cela peut amener à revoir, s'il en est encore temps, les offres spéciales du courrier d'accompagnement de votre mailing de hausse, en reformulant l'effort consenti sur le port comme suit.

Dans mon exemple en pièce jointe à mon mail du samedi 11 avril :

De plus, jusqu'à fin juillet 2020, à titre promotionnel, nous réduisons les **frais de port :**

12 € seulement pour 1 ou même 2 cartons !

Et ce que je vous propose aujourd'hui :

Pour que vos clients puissent dignement fêter la fin du confinement à la mi-mai, à titre exceptionnel, jusqu'à fin juillet 2020, nous réduisons les **frais de port :**

10 € par carton pour 1 ou deux cartons !

Autre cas, je vous propose un modèle de lettre en pièce jointe, que vous pourrez personnaliser.

Ne confondez pas : il ne s'agit plus d'un courrier d'accompagnement de votre mailing de hausse.

Celle-ci serait à adresser, par courrier ou par email, à vos clients qui auraient déjà reçu le mailing annonçant votre changement de tarif, mais sans le courrier d'offre de complément, ou tout simplement à ceux qui n'ont rien reçu de votre part depuis plusieurs mois car vous n'aviez pas prévu de hausse ce printemps, contrairement à la stratégie que je propose.

Notez à ce sujet que si une hausse n'a pas été faite ce printemps, il semble maintenant impossible d'en faire passer une à la rentrée...

Alors que les coûts, eux, n'auront pas baissé.

A vous de choisir quels destinataires vous sélectionnerez dans votre fichier clients ; a priori, au moins tous ceux qui ont acheté une fois dans les 24 derniers mois.

Je ne trahis pas de secret, mais certains d'entre vous n'avaient pas attendu mon mail de samedi dernier pour agir ainsi ; ils ont obtenu des résultats très positifs dans les jours qui ont suivi : félicitations !

Troisième information.

Messieurs BARILLERE et TOUBART ont donné ensemble à Mme HOHWEYER une interview, parue dans L'UNION le 15 avril, que je vous recommande si vous ne l'avez pas encore lue.

Entre autres points importants, ils envisagent une chute des expéditions vers 270 voire 250 millions de cols à fin juillet, sur 12 mois.

Ils poursuivent : « Tant que la crise sanitaire perdure, les chiffres peuvent être catastrophiques en fin d'année ».

Nous serions alors face à une perspective encore plus sombre que lors des deux crises précédentes auxquelles je faisais allusion dans mon mail de samedi dernier.

Il vous appartient d'envisager toutes les solutions de sauvegarde de votre trésorerie et de n'en écarter aucune avant d'avoir analysé en profondeur l'offre complète et ferme que chacune peut proposer.

A routes fins utiles, je vous propose ici le lien vers le site dédié de la BPI :

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Coronavirus-Bpifrance-active-des-mesures-exceptionnelles-de-soutien-aux-entreprises-49113>

Nous pourrons revenir bientôt sur ce sujet capital.

Entre-temps, je me tiens à votre disposition pour toute précision complémentaire et/ou une analyse plus personnelle et approfondie.

Prenez soin de vous,

Bien sincèrement,

JD



Jacques DABERE

70ter rue Ponsardin - F-51100 REIMS

Tel. +33 3 26 82 04 67

Tel. +33 6 81 64 33 76

jacques@dabere.net

dabere.net